

Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté Séance du 10 septembre 2020

Conseillers communautaires en exercice : 123

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni Salle des conférences de la CCIT du Doubs 46 avenue Villarceau à Besançon, sous la présidence de Mme Anne VIGNOT, Présidente de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 00.1, 0.2, 0.3, 0.4, 0.5, 0.6, 0.7, 0.8, 0.9, 0.10, 0.11, 0.12, 0.13, 0.14, 0.15, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13

La séance est ouverte à 18h15 et levée à 21h40.

Etaient présents :

Amagney : M. Thomas JAVAUX (jusqu'au 10) **Audeux** : Mme Françoise GALLIOU **Avanne-Aveney** : Mme Marie-Jeanne BERNABEU **Besançon** : Mme Elise AEBISCHER, M. Hasni ALEM, Mme Frédérique BAEHR, M. Guillaume BAILLY, Mme Anne BENEDETTO, M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, Mme Julie BOUCON, M. François BOUSSO, Mme Nathalie BOUVET, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Annaïck CHAUVET, Mme Julie CHETTOUH, M. Sébastien COUDRY, M. Philippe CREMER, M. Laurent CROIZIER, M. Benoît CYPRIANI, M. Cyril DEVESA, Mme Marie ETEVENARD, M. Ludovic FAGAUT, Mme Lorine GAGLIOLLO, M. Abdel GHEZALI, M. Olivier GRIMAITRE, Mme Valérie HALLER, M. Pierre-Charles HENRY, M. Damien HUGUET, M. Jean-Emmanuel LAFARGE, M. Aurélien LAROPPE, Mme Myriam LEMERCIER, M. Christophe LIME (jusqu'au 5), M. Jamel-Eddine LOUHKIAR, Mme Agnès MARTIN, Mme Marie-Thérèse MICHEL, Mme Laurence MULOT, M. Thierry PETAMENT (jusqu'au 10), M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI, M. Jean-Hugues ROUX (jusqu'au 10), Mme Juliette SORLIN, M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, Mme Claude VARET, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF **Beure** : M. Philippe CHANEY **Bonnay** : M. Gilles ORY **Boussières** : Mme Hélène ASTRIC **ANSART Braillans** : M. Alain BLESSEMAILLE **Busy** : M. Philippe SIMONIN **Byans-sur-Doubs** : M. Didier PAINÉAU **Chalezeule** : M. Christian MAGNIN-FEYSOT **Chalèze** : M. René BLAISON **Champagney** : M. Olivier LEGAIN **Champoux** : M. Romain VIENET **Champvans-les-Moulins** : M. Florent BAILLY **Châtillon-le-Duc** : Mme Catherine BOTTERON **Chaucenne** : Mme Valérie DRUGE **Chemaudin et Vaux** : M. Gilbert GAVIGNET **Chevroz** : M. Franck BERNARD **Dannemarie-sur-Crête** : Mme Martine LEOTARD **Deluz** : M. Fabrice TAILLARD **Devecey** : M. Michel JASSEY **Ecole-Valentin** : M. Yves GUYEN **Fontain** : Mme Martine DONEY **Geneuille** : M. Patrick OUDOT **Gennes** : M. Jean SIMONDON **Grandfontaine** : M. Henri BERMOND **La Chevillotte** : M. Jean-Luc BARBIER **La Vèze** : M. Jean-Pierre JANNIN **Larnod** : M. Hugues TRUDET **Le Gratteris** : M. Cédric LINDECKER **Les Auxons** : M. Serge RUTKOWSKI **Mamirolle** : M. Daniel HUOT **Mazerolles-le-Salin** : M. Daniel PARIS **Miserey-Salines** : M. Marcel FELT **Montfaucon** : M. Pierre CONTOZ **Montferrand-le-Château** : Mme Lucie BERNARD **Morre** : M. Jean-Michel CAYUELA **Nancray** : M. Vincent FIETIER **Noironte** : M. Claude MAIRE **Novillars** : M. Bernard LOUIS **Osselle-Routelle** : Mme Anne OLSZAK **Palise** : M. Daniel GAUTHEROT **Pelousey** : Mme Catherine BARTHELET **Pirey** : M. Patrick AYACHE **Pouilley-Français** : M. Yves MAURICE **Pouilley-les-Vignes** : M. Jean-Marc BOUSSET **Pugey** : M. Frank LAIDIE **Rancenay** : Mme Nadine DUSSAUCY **Roche-lez-Beaupré** : M. Jacques KRIEGER **Roset-Fluans** : M. Jacques ADRIANSEN **Saint-Vit** : Mme Annick JACQUEMET, M. Pascal ROUTHIER **Saône** : M. Benoit VUILLEMIN **Serre-les-Sapins** : M. Gabriel BAULIEU **Tallenay** : M. Ludovic BARBAROSSA **Thise** : M. Loïc ALLAIN **Thoraise** : M. Jean-Paul MICHAUD **Torpes** : M. Denis JACQUIN **Vaire** : Mme Valérie MAILLARD **Venise** : M. Jean-Claude CONTINI **Vieilley** : M. Franck RACLOT **Villars Saint-Georges** : M. Damien LEGAIN

Etaient absents :

Besançon : M. Jean-Marc FAIVRE, Mme Sadia GHARET, Mme Marie LAMBERT, Mme Carine MICHEL, M. Yannick POUJET, M. André TERZO **Cussey-sur-l'ognon** : M. Jean-François MENESTRIER **François** : M. Emile BOURGEOIS **Marchaux-Chaufontaine** : M. Patrick CORNE **Merrey-Vieilley** : M. Philippe PERNOT **Velesmes-Essarts** : M. Jean-Marc JOUFFROY **Vorges-les-Pins** : Mme Maryse VIPREY

Secrétaire de séance :

M. Yves MAURICE

Procurations de vote :

Mandants : J-M. FAIVRE, S. GHARET, M. LAMBERT, C. MICHEL, T. PETAMENT (à partir du 11), Y. POUJET, A. TERZO, J-F. MENESTRIER, P. CORNE, M. VIPREY

Mandataires : L. FAGAUT, H. ALEM, C. VARET, N. BODIN, L. MULOT (à partir du 11), M. ZEHAF, C. LIME, S. RUTKOWSKI, T. JAVAUX, P. SIMONIN

Délibération n°2020/005304

Rapport n°8 - Evolution, remplacement et maintenance corrective et évolutive des infrastructures de stockage, serveurs, sauvegarde et logiciels associés – Autorisation de signature de l'accord-cadre

Evolution, remplacement et maintenance corrective et évolutive des infrastructures de stockage, serveurs, sauvegarde et logiciels associés – Autorisation de signature de l'accord-cadre

Rapporteur : Sébastien COUDRY, Conseiller communautaire délégué

Commission : Culture, tourisme, sport et aménagement numérique

Inscription budgétaire	
BP 2020 et PPIF 2020-2024 « Services Communs »	Montant budget 2020 : 3 186 216 € Montant de l'opération : 1 750 000 €

Résumé :

L'infrastructure de stockage, serveurs, sauvegarde et logiciels associés doit être renouvelée.

La procédure du dialogue compétitif a été choisie et lancée à l'été 2019.

La commission d'appel d'offres du 24/07/2020 a attribué ce marché à l'offre économiquement la plus avantageuse.

Il convient de délibérer pour autoriser la signature de cet accord-cadre avec l'entreprise retenue.

I. Rappels/Contexte

L'infrastructure de stockage, serveurs, sauvegarde et logiciels associés doit être renouvelée : plusieurs de ces matériels soit arrivaient en fin de garantie constructeur (impliquant une hausse significative de la maintenance), et/ou en fin de maintenance (arrêt de la maintenance corrective et évolutive du constructeur), soit ne disposaient plus d'assez de ressources afin de subvenir aux besoins de fonctionnements des applications métiers. Ces évolutions majeures sont réalisées tous les 4 à 5 ans.

Le pouvoir adjudicateur a décidé de lancer un dialogue compétitif afin d'étudier les différentes solutions proposées par les acteurs du marché et de retenir celle qui répondrait le mieux aux attentes technico-financières des collectivités.

Les premières réflexions et analyses ont été lancées mi-2018 et concernaient le renouvellement, uniquement, des infrastructures de stockages. Le budget avait été estimé à ce moment à 1 M€.

Ces éléments étaient explicités au sein d'un programme fonctionnel détaillé qui a été remis aux candidats retenus à l'issue de la phase de candidature.

II. Objet du marché

La présente consultation concerne :

- La fourniture et l'évolution des solutions de stockage et sauvegarde (matériels et licences),
- L'évolution et l'extension de l'infrastructure serveur existante, voire son remplacement,
- Le support de l'ensemble des matériels et logiciels des solutions de stockage et serveur,
- Les prestations de suivi, mise en œuvre et assistance sur les solutions de stockage, serveur, virtualisation et sauvegarde.

Le groupement de commandes souhaite disposer de solutions lui permettant d'assurer la continuité de ses activités informatiques, basées sur des technologies reconnues et maîtrisées. En ce sens, la DSI de GBM dispose de 2 salles informatiques (Datacenter) et souhaite y déployer immédiatement cette nouvelle infrastructure. Ces 2 salles sont raccordées via le réseau de fibres optiques LUMIERE.

Les solutions mises en œuvre permettront, via des systèmes d'automatisation, ordonnancement et supervision, de faciliter la gestion des environnements et d'en réduire les coûts.

Les investissements précédemment réalisés sur les solutions de virtualisation (Vmware vSphere/ESXi) et de sauvegarde (Veeam) sont pérennisés.

Toutes les solutions proposées sont garanties et maintenues sur la durée du marché.

Dans le cadre de ce marché, ces renouvellements et évolutions concernent les fonctionnalités suivantes :

- Stockage des systèmes d'exploitation et données des serveurs (datastores VMware),
- Stockage de fichiers en réseau (NAS),
- Stockage des fichiers de sauvegardes (via le logiciel VEEAM),
- Stockage des fichiers de vidéoprotection,
- Serveurs physiques pour les systèmes de virtualisation de serveur (hyperviseurs VMware).

La solution proposée doit permettre de maintenir un niveau de plan de continuité d'activité informatique sur le stockage primaire (datastores et fichiers) et d'améliorer le niveau de sécurisation du stockage des fichiers de vidéoprotection, la baie de stockage actuelle n'étant pas sécurisée.

III. Procédure

La procédure retenue a été celle du dialogue compétitif soumis aux dispositions du Code de la Commande Publique.

L'accord-cadre a été lancé par un groupement de commandes composé de Grand Besançon Métropole, de la Ville de Besançon, et du CCAS (Convention de groupement de commandes permanent du 21 août 2019).

GBM est coordonnateur du groupement.

Il s'agit d'un accord-cadre à bons de commandes, mono-attributaire, sans montant minimum ni montant maximum, d'une durée de 5 ans et demi.

A/ Phase des candidatures

L'avis d'appel public à la candidature a été transmis au BOAMP n° 19-81191 et au JOUE n° 2019/S-110-268920 le 06/06/2019, parutions le 08/06/2019 ; un avis rectificatif a été transmis au BOAMP n° 19-89498 et au JOUE n° 2019/S 112-275790 le 11/06/2019, parutions le 13/06/2019.

Les avis d'appel public à la candidature ainsi que rectificatif ont également été publiés sur le profil acheteur (www.marches.grandbesancon.fr).

La date et heure limites de réception des candidatures était fixée au 08/07/2019, 12 h 00.

Le pouvoir adjudicateur a fixé le nombre de candidats admis à participer au dialogue à quatre. Sept candidats ont fait acte de candidature.

Après analyse des capacités juridiques, professionnelles, techniques et financières, les quatre meilleurs candidats ont été retenus afin de participer au dialogue.

B/ Phase des offres

La date d'envoi du dossier de consultation était le 11/03/2020, la remise des offres initiales fixée le 15/04/2020.

Trois sociétés, sur les quatre candidatures retenues, ont déposé une première offre.

Un tour de dialogue a été réalisé afin de préciser les besoins et affiner les offres : les trois sociétés ont été reçues via une visioconférence les 19 et 20/05/2020.

La remise des offres finales et réponses aux ultimes questions était fixée au 23/06.

A l'issue du dialogue et après analyse, la Commission d'appel d'offres a attribué ce marché le 24/07/2020 à la société SCASICOMP pour un montant estimatif, non contractuel, de 1 444 818,00 € HT.

La différence avec l'estimation initiale (1.000.000 € HT) s'explique par la prise en compte de l'extension de support pour tous les matériels et logiciels fournis, les montants associés au guichet unique sur la durée du marché, un antivirus pour la sécurité du service de fichiers et au renouvellement de l'ensemble de l'infrastructure serveur qui n'avaient pas été prévu initialement (annonce, par le constructeur, en cours de procédure de la fin de vie / fin de garantie du matériel serveur).

IV. Financement

L'infrastructure de stockage, serveurs, sauvegarde et logiciels associés, qui sera commun aux 3 entités GBM, Ville, et CCAS, fait partie des dépenses d'investissement communes aux 3 entités.

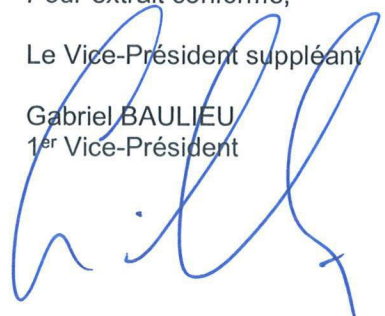
Le coût est ainsi réparti suivant la clé de répartition suivante (% sur montant HT) : Ville de Besançon : 56,91 %, GBM : 34,55 %, CCAS : 8,54 %.

À l'unanimité, le Conseil de Communauté autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer l'accord-cadre à bons de commande sans montants minimum ni maximum avec l'entreprise SCASICOMP, déclarée offre économiquement la plus avantageuse par la Commission d'Appel d'Offres.

Pour extrait conforme,

Le Vice-Président suppléant

Gabriel BAULIEU
1^{er} Vice-Président



Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 118

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0